



Utilisation des batteries lithium polymère :

Vous venez d'acheter ou vous vous apprêtez à acheter une batterie lithium et/ou un produit équipé de ce type de batterie sur studioSPORT.fr et nous vous en remercions.

Les batteries étant des éléments d'usure dont la durée de vie est clairement liée à leurs conditions d'utilisation, leur garantie est limitée à 3 mois (exception faite pour les batteries de marque DJI, pour lesquelles la garantie est étendue à 6 mois après la date d'achat ou 200 charges).

Il est donc indispensable de respecter les conditions d'utilisation énoncées ci-dessous.

- Les batteries LiPo doivent être utilisées dans des conditions particulières et selon les préconisations du constructeur. Il est nécessaire d'utiliser un chargeur/équilibreur spécifique pour batteries LiPo.
- Il est impératif de rester à proximité de votre chargeur et de surveiller vos batteries (chauffe, gonflement, fumée ...) pendant tout le processus de charge.
- Une batterie LiPo ne devra jamais être chargée à plus de 4.20V par élément (8,40V pour une 2S, 12.60V pour une 3S, 16.80V pour une 4S ...etc...).
- De la même manière, il ne faudra jamais décharger excessivement une batterie, c'est à dire au-delà 3.00V par élément, sous peine de la détériorer définitivement, ou pire, de déclencher un incendie. Il est donc primordial, si vous utilisez un périphérique non équipé d'un système de détection de la charge (type émetteur/récepteur vidéo, écran de retour, lunettes, LED ...etc...), de surveiller le niveau de décharge de votre batterie LiPo.
- Enfin, pour pouvoir espérer une durée de vie maximale de vos batteries LiPo, il est recommandé les laisser poser et/ou refroidir environ deux heures après décharge avant de les recharger à nouveau.

Toute batterie ayant été utilisée en dehors de ces préconisations, présentant des traces de chocs, cellules gonflées, ou connecteur d'origine remplacé, ne seront pas prises en garantie. Il en sera de même pour toute batterie dont la date d'achat aura dépassé les 3 mois (sauf exception DJI citée plus haut).

Avant toute prise en garantie, nous vous demanderons le retour de la batterie prématurément usée ou endommagée pour inspection auprès de notre service technique.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ce document et vous souhaitons une excellente utilisation.